

COVID 19 - Inscription obligatoire sur le registre sanitaire

CJ - Zone sud

Les organisateurs de manifestations sportives ont pour obligation d'identifier les personnes présentes, pour pouvoir, le cas échéant, transmettre les informations aux personnes en charge de la santé publique et du contact tracing de l'épidémie de Covid 19.

Deux manières de signaler votre présence au circuit jeunes:

- Remplir le registre sanitaire à l'accueil en version papier
- Utiliser le QR code ci-dessous avec votre téléphone et remplir le formulaire en ligne (connexion internet requise)

